

Présents (26) :

Mesdames Hélène DERRIEN HABERT, Christelle GRAND NIJDAM et Tasnime KESSARIA, Représentantes des parents d'élèves, élues au conseil d'école ;
Mesdames Léa ANDRIAMAMONJY, Mickaëlla CHAN MING, Déborah DUCREY, Nathalie GORET, Lys GREBAUT, Aude HOLLENDER, Shehnaz LAKHI, Sophie NJARASOA, Noro RAKOTOBE, Hanta RAKOTOMAMONJY, Ony RAKOTONDRATRIMO, Maneva RAKOTONIRINA, Hanta RASOARIMISA, Erica RATSIMBAZAFY, Olivia RAZANAMAMPIONONA, Karine TAOCHY et Laure ROBERT TEYSSENDIER, Messieurs Eric FAVRE BUISSON et Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA, Enseignants ;
Madame Eva ANDRIAMIHAJA représentant l'Association des Parents d'Élèves ;
Madame Sandra JAHIEL, Infirmière scolaire ;
Monsieur Christian MOGET, Proviseur du Lycée français ;
Monsieur Christophe LEFEVRE, Directeur de l'école primaire, Président du conseil.

Excusés (8) :

Mesdames Stéphanie JUMEL et Heloïse PETIBON, Monsieur Jean Bernard LACOUTURE, Représentants des parents d'élèves, élus au conseil d'école ;
Mesdames Dheeyah CHENDRIAH et Nadia HERZOG, Enseignantes ;
Madame Céline GRATIOLET, Directrice administrative et financière ;
Monsieur Andrzej ROGULSKI, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle près l'Ambassade de France à Madagascar ;
Madame Patricia VERSELLE, Inspectrice de l'Éducation Nationale **aeфе** Zone Océan Indien.

Préliminaires :

La bienvenue est exprimée à tous les présents au deuxième conseil de cette année scolaire 2017/2018. La séance est déclarée ouverte à 17 heures et 5 minutes.

Émargement des présents.

Monsieur Jean-Marc OUIN, parent élu ne siègera plus suite à son départ avec sa fille, fin décembre 2017.

Désignation des secrétaires de séance :

Madame Hélène DERRIEN HABERT pour les parents d'élèves,

Madame Sophie NJARASOA pour les enseignants.

On procède alors à l'examen de l'ordre du jour.

Le directeur évoque le contexte très particulier de cette séance suite au décès d'une élève de l'école, Mouziah TSILIANA (née le 18/02/2010), survenu le 23/01/2018. Mouziah était scolarisée en classe de CPB dont la titulaire est Madame GORET.

Le chef d'établissement et le directeur, accompagnés de Madame la Conseillère consulaire, de Monsieur le Consul honoraire de France, de collègues et de parents d'élèves, sont allés présenter leurs condoléances à la famille au nom de l'établissement dans la matinée du 24/01/2018. Les parents d'élèves, d'une solidarité exemplaire, se sont rapidement organisés pour aider la maman. Des aides financières et matérielles ont été et seront apportées à la famille.

Un carnet de condoléances a été mis à la disposition des familles et des élèves, au bureau de l'assistante de direction, ainsi qu'une urne qui rassemble les dons à la famille.

Tous les documents qui pourront permettre de constituer la mémoire de Mouziah au Lycée français de Tamatave sont les bienvenus. Ils seront compilés et transmis à la maman.

Un grand merci à tous pour votre soutien exprimé.

En mémoire de Mouziah, le directeur demande aux membres du conseil de bien vouloir se lever et d'observer une minute de silence.

Ordre du jour :

Sans transition, le directeur adresse ses vœux les plus sincères pour l'année 2018 aux membres du conseil.

- **Compte rendu de la séance du jeudi 9 novembre 2017**

Le compte rendu, joint à l'invitation est alors soumis aux remarques éventuelles.

Version adoptée à l'unanimité, sans modification.

Rappel : le procès verbal du conseil d'école est disponible sur le site de l'établissement, dans la rubrique Espace administratif du primaire (Accueil>Vie pédagogique>Primaire>Espace administratif>Conseil d'école). Il est toujours affiché devant la BCD pendant une dizaine de jours.

- **État de l'école**

- Effectifs à la rentrée 2018 et organisation pédagogique

Noms des maîtres de la classe	Nombre d'élèves en Maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire					Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Hanta RAKOTOMAMONJY	2	25								27
Laure ROBERT TEYSSENDER		8	18							26
Shehnaz LAKHI			25							25
Eric FAVRE BUISSON				22						22
Aude HOLLENDER				23						23
Hanta RASOARIMISA					26					26
Nathalie GORET					23					23
Ony RAKOTONDRATRIMO						24				24
Karine TAOCHY						25				25
Lys GREBAUT							25			25
Erica RATSIMBAZAFY							22			22
Nadia HERZOG								11	12	23
Maneva RAKOTONIRINA								25		25
Mickaëlla CHAN MING									23	23
Sophie NJARASOA									22	22
TOTAL	2	33	43	45	49	49	47	36	57	361
	123				238					

Organisation actuelle

	Nombre d'élèves en Maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire					Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
TOTAL	2	27	38	48	49	50	50	48	37	349
	115				234					

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018

Remarques

> Concernant les effectifs :

Projection des effectifs réalisée en équipe de direction sur l'étude des cinq dernières années avec des outils mis au point par la DAF. Le lundi 4 septembre 2017, jour de la rentrée, l'effectif était 349 élèves (dont 337 présents). On repère le faible effectif pour le niveau CM2 (cohorte des élèves nés en 2008). Moyenne de 23 élèves par classe de maternelle et de 23 élèves (et demi, si l'on ose...) en élémentaire. L'effectif actuel correspond à 292 familles qui confient leur(s) enfant(s) à l'école primaire du Lycée français de Tamatave.

> Concernant l'organisation pédagogique :

- Déborah DUCREY quittera son service au primaire pour intégrer l'équipe du secondaire à la rentrée 2018 ;
- Maneva RAKOTONIRINA quittera l'école vers le Mali (mobilité professionnelle de son époux) ;
- Natahalie GORET n'a pas obtenu son renouvellement de détachement par la DASEN de la Seine et Marne ;

- Eric FAVRE BUISSON est dans l'attente de son renouvellement de détachement par la DASEN de l'Ain ;
- Aude HOLLENDER est susceptible de quitter Madagascar ;
- Laure ROBERT TEYSSENDIER est susceptible de quitter Madagascar ;
- Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA pourrait devenir titulaire du CM1 après accord du CG et sans modification de la structure pédagogique.

Le cas échéant, sont à prévoir le recrutement de trois enseignant(e)s sous contrat de droit local et le recrutement de trois enseignant(e)s sous le statut de résident (postes conservés). Il est important de connaître au plus tôt (avant début avril si possible) la position des agents concernant leur souhait de mutation car même si on ne manque pas de candidatures, les académies n'accordent pas les détachements demandés trop tardivement dans l'année scolaire en cours.

> Remplacement de Aude HOLLENDER lors de son congé maternité : une note du 19/12/2017 informait officiellement les parents de sa grossesse, qui impliquera son absence peu après le retour des vacances d'été austral (le 22 mars) et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Dès la connaissance de l'événement, Aude et le directeur ont réfléchi à l'organisation du remplacement de longue durée par Léa : consultation des programmes, préparation de séances pour le retour des vacances de Noël, observation et co intervention pour un tuilage le plus efficient possible. Des absences ont toutefois perturbé l'organisation prévue. La préparation du remplacement est une priorité dans le service de la remplaçante, hors période de remplacement.

> Autre information : l'assistante de direction Mireille RABOANA partira en congé maternité début mai et devrait être de retour pour la rentrée 2018 (fin août).

➤ Suivi des élèves

La différenciation des situations d'apprentissage a été présentée lors du premier conseil d'école, tout comme une autre forme d'aide qu'est le *PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)*. Pour les élèves quittant l'école vers le collège, on rappelle le *PPRE passerelle* (PPRE pour la liaison avec le collège).

Initialement prévu pour les élèves rencontrant des difficultés langagières, le dispositif «Coup de pouce» a évolué et pris la forme d'une aide en groupes restreints confiée à Déborah DUCREY (12 heures par semaine). Tableau à titre indicatif.

	TPS / PS	PS/MS	MS	GSA	GSB	CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1B	CM1/CM2	CM2B	CM2C
P1	0	0	0	0	0	4	6	2	2	2	2	2	2	2	5
P2	0	0	0	0	0	2	1	4	3	2	2	3	2	3	6

«Coup de pouce» : enfants pris en charge lors de la première période (P1) et la deuxième période (P2, en gras).

Axes principaux du travail proposé :

- méthodologie et confiance en soi (CE2 notamment) ;
- apprentissage de la lecture au CP, renforcement en lecture et compréhension au CE1 ;
- besoins particuliers face à des difficultés repérées par l'enseignant.

Principe : détection des difficultés par l'enseignant puis organisation de l'aide avec Déborah DUCREY en séance à effectif réduit.

La priorité a été donnée au CP et au CE1 en périodes 1 et 2. En période 3, ce sont les élèves de GS qui sont prioritaires.

La candidature de Déborah DUCREY a été retenue pour la formation DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE), stage de 15 jours en France.

→ Les parents interrogent sur le maintien du dispositif d'aide si Déborah DUCREY intègre l'équipe du secondaire à la rentrée 2018 en tant que professeure de lettres.

→ Lors du recrutement, le poste sera fléché FLE (Français Langue Étrangère). A ce propos, une candidature spontanée reçue ce jour (enseignant diplômé en FLE).

Les APC (*Activités Pédagogiques Complémentaires*) participent du suivi des élèves. Leur organisation a été modifiée suite à la suspension des cours en période d'épidémie de peste avec la participation de tous les élèves. Après une période scolaire, l'équipe souhaite revenir à un fonctionnement plus ordinaire en proposant les APC à certains élèves. Un bilan sera dressé pour choisir la meilleure organisation pour le troisième trimestre.

Perturbées par l'épidémie de peste, les Évaluations nationales en CP ont été organisées à des fins diagnostiques, pour permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à la classe. Il s'agit d'évaluations passées par tous les élèves qui entrent au CP, dans toutes les écoles de France.

En français (4 séances de 20 minutes), les situations proposées portent sur le langage oral, la capacité attentionnelle, la lecture, la compréhension de l'écrit et l'écriture. Sont spécifiquement ciblées des compétences sensibles pour l'apprentissage de la lecture : la connaissance des lettres, le vocabulaire, la conscience phonologique et la compréhension orale. Et aussi des situations de production d'écrit afin d'évaluer le degré de compréhension du principe alphabétique, ainsi que leur maîtrise des gestes de l'écriture cursive.

En mathématiques (3 séances de 10 minutes), les situations d'évaluation portent sur les premières compétences relatives à la construction du nombre. Sont spécifiquement ciblés le dénombrement et la décomposition / recomposition d'un nombre, la lecture et l'écriture chiffrée des nombres jusqu'à dix, c'est-à-dire les acquis scolaires attendus en fin de grande section de maternelle.

A noter : les élèves réussissent 7 fois sur 10.

	Français (moyenne)	Mathématiques (moyenne)
Évaluations nationales CP 2017/2018 En % de réussite	69	71
	3 points d'écart entre les deux classes	3 points d'écart entre les deux classes

On peut être satisfait de la proximité des performances de chaque classe qui illustre une répartition équilibrée des élèves venant de la Grande Section. Plusieurs items à 100% de réussite dans les deux classes :

> Lire des mots fréquemment rencontrés.

> Identifier les informations [..] Situer des objets les uns par rapport aux autres [...] : le *premier* et le *dernier*.

En revanche, la réussite chute à 50% avec le *troisième* et le *sixième* d'une série.

Et concernant les tâches avec des algorithmes, les performances chutent, à seulement 25% de réussites.

Les résultats ont été transmis à l'IEN aefe Zone Océan Indien, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la zone. Résultats nationaux non disponibles.

Tout comme les évaluations nationales de CP, les évaluations diagnostiques de CE2 ont débuté puis ont été perturbées par l'épidémie. La passation a été organisée pour la troisième année consécutive et l'analyse des résultats globaux fournit aux professeurs des indicateurs permettant de mieux appréhender la situation pédagogique des classes du cycle 2. Autant d'éléments qui viendront enrichir le projet d'établissement.

Il est acquis par la recherche que certaines compétences sont véritablement au cœur de tous les apprentissages. Il est donc important d'identifier les objectifs de progression de chaque élève dans l'acquisition de ces compétences.

Dans le cadre du suivi des élèves, les plans personnalisés ont été présentés lors de la première séance de travail : le projet d'accueil individualisé (PAI) (traitement médical et protocole d'urgence), le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) du domaine de la pédagogie avec un volet médical (troubles des apprentissages) et le projet personnalisé de scolarisation (PPS) pour les élèves porteurs ou en situation de handicap. Les projets personnalisés sont élaborés avec le précieux concours de Madame JAHIEL, infirmière scolaire (liens avec les familles et l'équipe éducative), qui fournit un travail important et constant (70 élèves environ sur l'ensemble de l'établissement).

	PPRE	PAI	PAP	PPS
2017/2018 (Période 3)	14 (en place ou en cours de rédaction)	18 (dont 4 en attente)	12 (dont 6 en attente)	1 (en cours de rédaction)

La précision «en attente» indique que l'élève est repéré, le contact est établi avec les parents mais le plan n'est pas opérationnel pour le moment, notamment par manque de diagnostic, une difficulté récurrente à Tamatave. L'infirmière scolaire apporte quelques précisions, notamment sur le PAI. Attention, l'accompagnement des élèves et des familles n'est possible que grâce aux informations contenues dans les fiches de rentrée. Par mesure préventive, le directeur ne peut autoriser un élève dont le PAI n'est pas à jour à participer aux sorties scolaires.

D'un point de vue général, et contrairement à ce que pensent certains parents, l'infirmière n'est pas médecin.

> L'infirmière scolaire donne les premiers soins à l'élève blessé ou en malaise dans l'attente de la prise en charge par les parents. D'où l'importance des fiches de renseignements dûment complétées avec les coordonnées des parents (qui restent confidentielles). Madame JAHIEL rapporte un cas de la semaine dernière : un élève mal en point dont la maman ne répond pas aux appels successifs (papa à l'étranger) et dont l'adresse électronique est erronée. Traitement de l'urgence par le directeur grâce à sa connaissance de l'environnement familial avec l'aide d'un papa d'élève. Situation non satisfaisante.

→ **Rappel : les numéros fournis à la direction et à l'infirmière (fiche sanitaire) permettent de joindre les parents en cas d'urgence. Prévenir la direction en cas de changement. Le problème est récurrent.**

→ Les parents proposent de ne pas accepter en classe un élève dont le dossier administratif ne comporte pas deux numéros de téléphone.

→ Le proviseur insiste sur le fait que certains parents ne sont pas raisonnables... Si l'interdiction d'entrer était effective, plus de la moitié des élèves seraient concernés. Et ce, depuis septembre. Comment obliger les parents... à prendre conscience ? On redoute une situation critique surtout ici, à Madagascar, sans services d'urgence. En France on appelle l'ambulance (pour les lycéens) et les parents paient la facture.

Il est fait également mention des enfants laissés par leurs parents pendant un séjour hors de la ville...

> L'infirmière scolaire assure l'accueil et l'accompagnement des élèves en souffrance psychique (écoute, aide, soutien) ainsi que la promotion de la santé (actions d'éducation à la santé, prévention aux addictions, éducation à la vie sentimentale...) et contribue, par une consultation, au bilan de santé des élèves (année de GS), NdR.

Quelques rappels :

- Aucun médicament admis à l'école en dehors de la mise en place d'un PAI ;
- Visite annuelle du médecin conseil du Centre Médico Social du Consulat général de France à Tananarive ;
- PAP : aider les élèves en leur faisant bénéficier d'un tiers temps supplémentaire aux examens, par exemple ;
- Certains parents se déchargent peut-être trop facilement sur l'école dans laquelle ils ont toute confiance ;
- Les interventions en classe s'organisent dans le cadre de projets préparés en amont de la séquence.

Interrogations des parents autour de la collation du matin et des goûters apportés par les enfants.

→ Direction : dans le cadre de l'éducation à la santé (Parcours éducatif de santé, de la maternelle au lycée), cas des goûters (PV du 07/02/2017) : [...] contrairement à ce que pensent les parents, la collation matinale à l'école n'est ni systématique ni obligatoire mais n'est pas non plus interdite (Source Éduscol). Par contre aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires de l'enfant, sauf si cet enfant se lève très tôt. Ce qui est possible à Tamatave. Il revient à l'enseignant de choisir d'organiser, par exemple, une dégustation dans le cadre d'un projet ou un événement festif pour les anniversaires. Le directeur rappelle que les textes préconisent de les regrouper par exemple mensuellement, afin d'éviter des apports énergétiques excessifs.

Le proviseur rappelle que la vente de sucreries lors des pauses intercoures est interdite en France depuis de nombreuses années... Service organisé par le FSE du Lycée et proposé aux collégiens et lycéens qui se lèvent tôt. L'éducation à la santé commence dès le plus jeune âge (intervention de l'infirmière, préparée avec les enseignants durant la semaine du goût par exemple). Et fonctionne si on revient sur les recommandations (K. TAOCHY). Tout comme la sécurité routière ou le recyclage (Directeur).

Enfin concernant le suivi des élèves, le nouveau livret de progrès de l'équipe du cycle 1 est un outil réalisé en cohérence avec les programmes de l'Éducation Nationale en vigueur depuis la rentrée 2015. Ce livret reflète les progrès de l'enfant, matérialisés par une « flèche du progrès ». Ainsi, pour une compétence donnée, un élève se situant en début de flèche (niveau 1) signifie que l'enfant commence à s'intéresser à la notion, et non pas qu'il est en échec. Une compétence parfaitement maîtrisée sera symbolisée par un repère en fin de flèche (niveau 4).

➤ Projet d'établissement

«Dans chaque école (...), un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école (...), sur proposition de l'équipe pédagogique (...).» Extrait du code de l'éducation, article L.401-1.

Rappel : «dans le cadre du socle commun qui concerne tous les élèves de la maternelle à la 3ème, il n'y aura plus au Lycée français de projet d'école spécifique mais un projet d'établissement unique avec des objectifs communs et des actions spécifiques selon les degrés». (PV du CE du 26/03/2015)

Le projet d'établissement, pour la période 2014-2017 comprend trois axes principaux : Accompagnement à l'excellence, Vie scolaire et citoyenneté, Ouverture, partage et rayonnement, communication.

Comme annoncé, le projet d'établissement est en phase d'évaluation et les équipes ont commencé le travail qui mènera à la rédaction du nouveau projet d'établissement pour la période 2018-2021.

Le déroulement des actions prévues, qui ont pour but d'atteindre les objectifs du projet d'établissement, a été perturbé.

Remerciements à Aurélie Champvert, directrice de l'Alliance Française de Tamatave pour sa collaboration pour le projet Cinémalécole (une séance offerte à chaque élève sur le thème de Noël). Nombre d'entre eux n'avaient jamais vu de film dans telles conditions (grand écran, sonorisation). Une salle de cinéma prévue à Tananarive... Pour le moment le cinéma à Tamatave, c'est au Lycée français !

Le proviseur précise que les parents étaient associés à l'élaboration du projet «à une époque». Cette année, dans un premier temps, travail en équipe puis présentation prévue avant un conseil d'école.

Quelques informations complétant le tableau :

Souhait de prévoir une journée portes ouvertes.

Volonté d'organiser une kermesse à l'école. Réunion pour une première consultation le mardi 6/02 à 16h30 avec les parents.

Tableau synoptique

	TPS / PS	PS/MS	MS	GSA	GSB	CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1B	CM1 / CM2	CM2B	CM2C
Natation				1	1	2	2	2	2	1	1				
Chorale C1	A	A	A	A	A										
Chorale C2						A	A	A	A	A	A				
Cinéma lécole	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Semaine du goût		1	2		1										
Hygiène et hygiène bucco-dentaire		1													1
Éducation à la vie sentimentale														1	1
Enseigner la Grande Guerre															1
Classe de découverte à Ivoloïna (avec nuitée)	2														2
Classe de découverte à Foulpointe (avec nuitée(s))							2			2					
Jardin pédagogique							A								
Fête de Noël	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Nouvel an chinois			2			2									
Concours de dessin (JM lémuriers)										2					
Mandarin : art et culture			2		2	2									2
Cirque		2		A											
Ranch MASTEVA	2														
Histoire et géographie de Madagascar (CM2)												A	A	A	A
La course aux nombres (concours calcul mental)												A	A	A	A
Rallye mathématiques du ROI								A	A						
Commune rurale de Fanandrana											2				
Carnaval	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autour de la photographie								2							
Arts et histoire et cinéma											2		2	2	
Espace Numérique de Travail : Beneylu School	V	V		V	V		V	V		V		V		V	V

Projets prévus au (ou réalisés au) premier trimestre (1), deuxième trimestre (2), troisième trimestre (3) OU annuels (A)
V : classe connectée(e)

Des spectacles de fin d'année déjà en préparation dont une représentation avec le cinéma muet en support (arts, histoire et cinéma) dans le prolongement de la fresque théâtrale historique de l'année dernière (cycle 3 principalement).

L'ENT Beneylu School entre peu à peu dans les pratiques de classe. Les parents assurent être ravis de recevoir des notifications. C'est très encourageant pour tous.

Fête de Noël : très appréciée avec les deux chorales et le Père-Noël à qui nous adressons nos plus vifs remerciements pour sa venue et la livraison de cadeaux et friandises... Et une structure de jeux pour les maternelles !

Les projets sont initiés et/ou impulsés par les actions de formations dont bénéficient les membres de l'équipe. Chaque année, plusieurs enseignants bénéficient du Plan de Formation Continue du Personnel en fonction de l'offre (besoins exprimés par les enseignants, commandes institutionnelles et choix opérés par l'établissement mutualisateur).

Informations spécifiques sur les Actions Pédagogiques Pilotes (APP) :

> Diversité des élèves avec le numérique au quotidien : 8 tablettes opérationnelles. Support intégrant la lecture ou la production de photographies, de films, de fichiers son MP3 et permettant l'utilisation d'applications éducatives parfois même hors connexion.

> Prix Ravinala du livre voyageur : ouvrages en cours de lecture (troisième livre). Projet autour de bandes annonces (BCD et CDI) . Très profitable pour lancer les débats en classe et travailler l'anticipation en production d'écrits. Les élèves prennent confiance en eux. (S. NJARASOA)

> Projet intrépide à Tamatave : spectacle commun avec SEMATO (école de sourds et malentendants de Toamasina) et les classes de CE2B, CM1/CM2, CM1B et CM2B. Réalisation en cours du DVD qui retracera toute l'aventure en compagnie de Zari l'intrépide (ateliers et représentation).

> Regards croisés sur Tamatave : Approche poly-artistique et valorisation culturelle de Tamatave, avec l'Alliance française. Souhait de créer un comité d'artistes à Tamatave ainsi qu'un musée photographique de Tamatave. Présentation par L. ROBERT TEYSSENDIER qui insiste sur l'aspect ouvert du projet qui s'adresse à tous, de la maternelle jusqu'au lycée. Artistes présents du 9 au 19 avril 2018.

> Webradio : tout le matériel est livré. Remerciements à la DAF pour le transport. Un parent d'élève professionnel est prêt à s'investir dans ce projet (conseils d'installation, aide à la prise de son, traitement et mise en ligne). Objectif : promotion de toutes les actions du Lycée français, de la maternelle à la terminale.

> Mandarin : initiation à la langue et découverte de la culture chinoise. Intervention d'une professeure de l'Institut Confucius dans plusieurs classes : préparation de la célébration du Nouvel An Chinois (chants et chorégraphies), activités artistiques et comptines.

> Concours de dessins à l'occasion de la journée mondiale des lémuriens (organisation du concours par le parc d'Ivoina). Les élèves de CM2C ont participé. Bonne surprise : 3 élèves ont obtenu un 2ème prix récompensé (ONG et Alliance Française). De plus tous les participants ont reçu un livre en cadeau. Présentation par S. NJARASOA.

> Plusieurs classes de découverte ont été organisées :

- Trois jours et deux nuitées (22-24/01/2018) pour les CE2A à Foulpointe. Après avoir reçu les propriétaires à l'école, L. GREBAUT précise qu'elle s'était déplacée pour estimer les conditions d'accueil suite au passage du cyclone AVA. Projet transdisciplinaire : découverte de paysages ruraux, visites d'ateliers de vannerie et de menuiserie. Rencontre avec M. le Maire de Foulpointe. Objectif : une exposition en fin d'année pour partager tous les aspects de ce projet.

- Deux jours au parc d'Ivoina (22-23/01/2018) pour les élèves de CM2C accompagnés par Sophie N. autour de l'éducation environnementale. La directrice du parc était allée se rendre compte des dégâts et avait constaté le chaos mais la structure avait été épargnée. Malheureusement, le zoo était fermé car plusieurs cages ont été endommagées. Découverte du parc par les élèves vaillants durant les quatre heures de marche, y compris une élève en situation de handicap, très motivée et accompagnée par sa maman. Des élèves très enthousiastes revenus avec chacun un plant d'arbre.

- La classe de CPB vient de rentrer de Foulpointe (29-30/01/2018) et tout s'est bien passé malgré les deux heures de trajet dues au mauvais état de la route. Un bilan au prochain conseil.

Un grand merci aux parents accompagnateurs de ces séjours scolaires qui constituent un moment privilégié de la vie de la classe. L'établissement a participé au financement de ces séjours scolaires à hauteur de 40%.

➤ Budget 2018

Présentation d'éléments du budget actuel voté par le Comité de Gestion pour l'année 2018 (vidéo-projection) se répartissant pour deux tiers sur l'année scolaire 2017/2018 et pour un tiers sur l'année scolaire 2018/2019.

Fournitures et petit matériel de bureau	1,1
Autres fournitures informatiques	1,5
Manuels scolaires	20
Bibliothèque	8
Matériel pédagogique - élémentaire	14
Matériel pédagogique - maternelle	10
Matériel pédagogique - EPS	1,5
Matériel pédagogique - Langues Vivantes	4
Transports d'élèves (sorties pédagogiques)	7
Projets pédagogiques	5
Transport piscine	6,1
Travaux de reproduction	23
Location piscine	1,2
Total	102,4

On note l'augmentation significative de la somme prévue pour le renouvellement des manuels scolaires des classes élémentaires (l'an dernier l'effort avait été consenti au secondaire pour accompagner la réforme du collège). Poursuite de l'enrichissement du fonds de la BCD et de l'équipement en matériel numérique.

Rappel : le crédit alloué à chaque classe sera fonction du nombre d'élèves (dotation fixe par élève). Les classes bénéficient par ailleurs de crédits supplémentaires, sur projet. Des arbitrages devront être opérés afin de privilégier certaines activités ou certains équipements, pour le numérique par exemple. Le Lycée français de Tamatave règle tous les frais de transport liés aux activités scolaires.

• Questions diverses

Chaque parent peut soumettre une ou des questions au conseil d'école. Pour cela, plusieurs possibilités :

- déposer un courrier au secrétariat de l'école ;
- envoyer un message électronique aux parents élus : parents.elus1d@lftamatave.mg ;
- envoyer un message électronique à la direction de l'école : direction@lftamatave.mg .

Le parents élus peuvent collecter, synthétiser et transmettre les questions à soumettre.

Plusieurs questions ont été adressées au directeur qui les a rassemblées par thèmes.

> Concernant l'organisation pédagogique : services des remplaçantes et remplacement de longue durée de A. HOLLENDER.

→ Madame Mia (fonction d'auxiliaire de vie scolaire à l'école) est disponible pour de futurs remplacements.

→ Le service de Déborah a été présenté. Il est en de même pour la préparation du remplacement de A. HOLLENDER sous la forme d'un tuilage.

> Concernant la sécurité : accès des bus au parking du primaire comme avant l'épidémie de peste. Les enfants descendent à l'intérieur de l'enceinte pédagogique.

- Les parents d'élèves des classes élémentaires n'ont plus accès à l'établissement pour des raisons de sécurité, dans le respect des directives de l'aefe pour l'élévation du niveau de sécurité des établissements français dans le monde.

- Une demande de rendez-vous avec les enseignants est possible en utilisant le cahier de liaison ou Beneylu School.

- Les ASEM sont les personnels qui connaissent le mieux les familles des sections maternelles et peuvent ainsi filtrer les entrées avec la coopération de tous les parents d'élèves que nous remercions par avance. Un surveillant accompagne les ASEM pour gérer les collégiens et les lycéens.

→ Proposition du directeur : organiser un service de portail avec une ASEM et un enseignant de l'élémentaire.

- Un exercice de confinement est prévu le jeudi 9 février entre 11h00 et 12h00 afin de tester le protocole de mise en sûreté des élèves et personnels (dans le cadre du PPMS, Plan Particulier de Mise en Sûreté) en cas de pollution atmosphérique.

> Concernant le calendrier

- Les chaînes téléphoniques sont en cours de construction dans les classes. Un document sera remis à chaque responsable de groupe qui devra transmettre le message de la part de l'enseignant. Date indicative : 02/02/2018.

- Les photos de classe étaient prévues pour décembre mais cette année le FSE (Foyer Socio-Éducatif du Lycée) souhaite proposer une offre plus importante aux familles (fratries, supports variés...). Plusieurs photographes ont été sollicités.

Les dates du carnaval (19 février de 14h30 à 16h30) et de la remise des livrets de progrès en maternelle ont été transmises par note aux parents. Le directeur a souhaité en différer la diffusion considérant le contexte émotionnel de la semaine du 22/01/2018.

• Remerciements

Remerciements à tous les parents, accompagnateurs ou acteurs des projets mis en œuvre en particulier ceux qui ont participé aux séjours scolaires et les parents élus qui se libèrent pour une rencontre mensuelle avec le directeur pour évoquer tous les sujets de l'école. Le directeur, au nom du conseil, remercie les secrétaires de séance.

Remerciements aux ASEM et aux agents d'entretien qui contribuent à proposer et entretenir un cadre agréable et très favorable aux apprentissages. Bravo aux équipes pour le travail réalisé dans le parc après le cyclone AVA.

Remerciements aux membres du Comité de Gestion et aux collègues de l'équipe de direction, Madame la directrice administrative et financière et Monsieur le proviseur pour le travail en coopération de chaque instant.

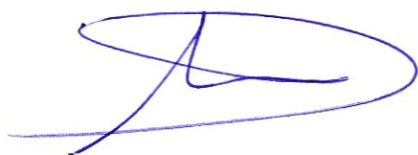
Remerciements aux assistantes de direction, deux aides très précieuses, tout comme les agents administratifs compétents et dévoués.

Enfin, le directeur tient à remercier l'ensemble des enseignants du primaire pour leur implication depuis le début d'année, très perturbée, pour le bien de tous les élèves de l'école du Lycée français de Tamatave.

La date du prochain conseil sera fixée en fonction du prochain conseil d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le secrétaire de séance,
pour les parents
Hélène DERRIEN HABERT



Le président du conseil d'école,
Christophe LEFEVRE



Le secrétaire de séance,
pour les enseignants
Sophie NJARASOA

